

## LA SOCIALISATION PAR L'ÉDUCATION ET LE TRAVAIL : L'ITINÉRAIRE INCERTAIN

Marie-France LANGE,  
Chargée de Recherche à l'ORSTOM, Sociologue.  
et Jean-Yves MARTIN,  
Directeur de Recherche à l'ORSTOM, Sociologue.

L'inégalité et l'incertitude sont les traits majeurs des itinéraires de vie des jeunes citadins dans les villes africaines. Selon la position de la famille dans la structure socio-économique, il y a inégalité dans les conditions de vie quotidienne, en commençant par l'espérance de vie, inégalité devant l'école, inégalité devant le monde du travail. Il y a cependant incertitude pour tous et les différents itinéraires sont marqués par des stratégies -individuelles ou collectives- très diversifiées. Cette diversification extrême des stratégies, lesquelles peuvent être proprement de survie, ne signifie pas que l'on a forcément affaire à un ordre dissocié. Elles sont à situer d'abord dans le cadre de phénomènes globaux et de processus au long cours dont on peut repérer la trace et les accélérations. Elles portent aussi la marque de la croissance particulièrement forte de ces villes-capitales, spécifiquement africaines.

- Les conditions de la naissance des grandes villes de l'Afrique sub-saharienne ont souvent été décrites. On connaît bien ainsi le rôle joué initialement par l'implantation des centres administratifs et économiques coloniaux sous la forme de quartiers dotés de tous les services urbains, sanitaires et scolaires, habités par les Européens et leurs auxiliaires, et autour desquels essaïmaient les quartiers "indigènes", non aménagés et peuplés d'habitants issus des campagnes plus ou moins éloignées. Cette différenciation initiale entre quartiers centraux privilégiés et quartiers périphériques défavorisés est devenue une caractéristique structurelle de ces villes qui, de plus, n'ont cessé de s'agrandir depuis leur naissance en ponctionnant les zones rurales et en gardant avec elles des liens étroits.

Des flux permanents de migrations d'origine rurale ont ainsi alimenté la croissance de ces villes depuis une centaine d'années, mais c'est surtout durant les trois dernières décennies que l'on a assisté à une accélération du processus : la décennie des indépendances avec la libération de beaucoup d'aspirations, les années soixante-dix avec les sécheresses successives, les années quatre-vingt enfin, avec l'exacerbation de la crise économique et les contraintes de l'ajustement, ont vu se gonfler les quartiers périphériques et stagner ou se dégrader les quartiers centraux <sup>(1)</sup>.

Ce mouvement d'urbanisation, que ce soit dans son origine, ses accélérations ou ses conséquences est bien connu. La liaison avec d'autres processus au long cours, et également importants pour l'avenir des jeunes citadins, a été moins souvent mise en évidence. Il s'agit des fortes articulations, positives ou négatives, entre les processus d'urbanisation d'une fraction croissante des populations, ceux du fonctionnement des systèmes d'enseignement et ceux qui génèrent la structure de l'emploi. On peut les résumer de la manière suivante : la ville, on le sait, se nourrit du monde rural ; l'école, en milieu rural, détourne les enfants de celui-ci en ne les préparant qu'à un mode de vie urbain ; plus un enfant s'élève dans les degrés du système d'enseignement, plus il s'urbanise quand il n'est pas déjà citadin car plus il ne pourra se former que dans une ville de plus en plus grande (collège, lycée, université) et moins il pourra s'insérer professionnellement dans le monde rural. Or, les systèmes d'enseignement ne se sont pas réformés depuis les indépendances et ils continuent à produire leurs déscolarisés en ville et dans le monde rural ; ils mènent toujours à des emplois de type urbain même si la liaison automatique diplôme-fonction publique a été rompue par les plans d'ajustement structurel ; enfin, la crise économique et sociale du monde rural continue à pousser les jeunes ruraux, qu'ils soient scolarisés ou non, vers les banlieues des métropoles nationales.

Les liens organiques entre le rural et l'urbain, la structure historique des villes-capitales, l'explosion des zones périphériques dans les dernières décennies, l'articulation ville-école-type d'emploi enfin, tout ceci joue un rôle dans les modalités de socialisation des jeunes comme dans les systèmes de solidarité et les stratégies familiales dans l'univers urbain <sup>(2)</sup>. S'il y a des situations limites, porteuses de risques et de dislocation, il y a aussi effervescence et invention permanentes. Celles-ci existent parce qu'il y a des liens entre les différentes modalités de socialisation. Si les itinéraires des jeunes dans les villes sont marqués par l'inégalité et l'incertitude, les trajectoires ne sont pas forcément dissociées.

- La famille est au cœur des stratégies de socialisation. Dans ce cadre, le degré d'attache familiale, c'est-à-dire selon que le jeune a ou non une famille dans la ville, est un critère primordial. Le jeune livré à lui-même se constitue ou s'intègre alors dans des réseaux spécifiques de sociabilité qui peuvent fonctionner hors de tout contrôle social. Par ailleurs, la forme que prennent les groupes familiaux ne permet pas de dire qu'il existe un type spécifiquement urbain de groupement familial. On pourrait plutôt dire que c'est la variété de ces groupements familiaux qui est une caractéristique urbaine. En effet, ce que l'on appelle la fragmentation des lignages, c'est-à-dire l'émergence de la famille restreinte, n'est pas l'apanage de l'univers urbain, de même que la famille étendue continue à exister en ville. De plus, cette fragmentation n'a pas une incidence univoque sur les modes de solidarité.

Les différences dans les stratégies et les types de solidarité naissent principalement de la place des familles dans la structure socio-économique, place qui est liée pour partie à l'ancienneté dans la cité-dinité et qui n'est pas sans rapport avec la résidence dans tel quartier du centre ou de la périphérie. Les itinéraires de socialisation des jeunes citadins ne seront donc pas de même nature, non plus que le "filet" social et économique, dans le cas des classes aisées, des couches moyennes ou des catégories sociales les plus démunies. Les ethnologues de la parenté et les démographes convergent dans ce sens (3). Les classes aisées "s'efforcent de marquer leurs différences en restreignant davantage leur univers familial" (vers la monogamie) et en restreignant de même leur solidarité. Les couches sociales moyennes restent plus proches du modèle ancien (famille étendue et solidarité élargie). Les catégories sociales les plus démunies, quant à elles, sont au contraire les plus "défamilialisées" et c'est parmi elles que se trouvent les plus fortes concentrations de célibataires. Elles n'ont pas les moyens d'exercer une solidarité soutenue ; elles ne l'attirent pas davantage.

Cependant, la famille résiste dans l'ensemble avec efficacité à l'éclatement et au rejet des enfants et des adolescents. Le phénomène des enfants -ou jeunes- des rues certes s'accroît, mais reste encore très marginal dans les villes africaines. La cohésion, la solidarité familiale ont cependant pour contrepartie une dépendance accrue des jeunes vis-à-vis de leur groupe familial, qui engendre un prolongement artificiel de la période d'adolescence. Au cours de cette période, certains jeunes peuvent parfois développer des attitudes tendant au parasitisme, tandis que d'autres inventent de nouvelles stratégies d'insertion professionnelle (travailleurs "bénévoles").

- L'école est très présente en milieu urbain et les disparités scolaires entre les villes d'un même pays n'ont pas la même ampleur que celles qui concernent les différents milieux ruraux. Les différenciations scolaires d'ordre ethnique ou religieux s'estompent en ville et laissent place aux hiérarchies sociales. Mais, en dépit d'une tradition scolaire étroitement liée à l'urbanisation, les phénomènes de stagnation scolaire -ou de déscolarisation- qui atteignent un grand nombre de pays africains, n'épargnent pas les villes. Les taux de scolarisation urbaine ont connu des baisses sensibles au cours de la décennie 1980. On assiste de fait à un processus ségrégatif, provoquant l'exclusion de l'école d'une partie des jeunes, tandis qu'une minorité bénéficie d'un sur-investissement familial (écoles privées ou scolarisation en Europe), car l'éducation scolaire est devenue un bien qui se raréfie et se monnaie de plus en plus souvent (4).

En effet, l'application des mesures de rigueur économiques (dans le cadre des PAS) rend difficile la création de nouvelles écoles et le recrutement d'enseignants. L'accès à l'école devient problématique dans les zones urbaines périphériques, habitées le plus souvent par des populations à faibles revenus, et où la croissance démographique est élevée, cependant que les centres urbains favorisés bénéficient d'infrastructures anciennes, répondant plus aisément aux besoins d'une population stable. Le nombre d'élèves par classe croît régulièrement dans les écoles des zones urbaines périphériques s'élevant jusqu'aux limites de contenance d'une classe (150 élèves). La mise en application de la "double vacation" dans certains pays ne résout pas vraiment ce phénomène de saturation des équipements scolaires et de pénurie d'enseignants. L'offre scolaire des Etats s'avère de plus en plus insuffisante pour répondre aux demandes des parents. Le retrait financier des Etats (les parents sont dorénavant contraints d'entretenir les locaux scolaires, de payer des maîtres suppléants), conjugué avec la politique de privatisation de l'enseignement, promue par les organismes internationaux, en vue d'alléger les finances des Etats, accentue ce processus ségrégatif.

Le secteur d'enseignement privé-laïc connaît un développement rapide (exclusivement en milieu urbain), y compris au sein de pays où il a toujours joué un rôle insignifiant. Ces établissements -qui s'apparentent à des PME d'enseignement- ne bénéficient souvent d'aucune aide de l'Etat, et les coûts prohibitifs qu'ils pratiquent ne s'adressent qu'à la demande scolaire solvable. L'instruction publique

n'est-elle pas ainsi remise en cause ? En réalité, la prolifération d'établissements privés ne permet pas de contenir la récession scolaire (le nombre d'élèves scolarisés dans le secteur privé peut croître sans que les taux de scolarisation du pays concerné en soient affectés). Le secteur privé favorise seulement les stratégies scolaires d'évitement des groupes sociaux favorisés qui désirent que leurs enfants échappent à la dégradation des conditions d'enseignement du secteur public. En effet, le rendement interne (mesuré par les taux de promotion, de redoublement et d'abandon) des systèmes scolaires africains s'est beaucoup détérioré ces dernières années. Les redoublements sont légion et répondent à la volonté des parents de maintenir -coûte que coûte- leurs enfants à l'école pour ne pas les voir livrés à la rue. L'une des fonctions de l'école urbaine consiste à assurer l'encadrement des enfants et des jeunes (effet de garderie), permettant ainsi aux systèmes scolaires de participer au processus de socialisation, tout en évitant l'exclusion et la marginalisation des élèves en situation d'échec scolaire <sup>(5)</sup>.

L'"acharnement scolaire" des parents -phénomène spécifique au milieu urbain- induit des stratégies multiples (changement d'écoles pour "effacer" le passé scolaire du jeune, recours aux cours particuliers, aux écoles privées, voire aux trafics d'influence...) qui concernent principalement les garçons. En cas d'échec, les filles sont plus volontiers retirées de l'école, car leur insertion sociale apparaît souvent plus aisée aux parents qui font alors appel à d'autres modes de contrôle (rôle d'aide familiale attribué aux filles, mariages précoces, activités commerciales ou, pour les plus défavorisées, placement comme domestique au sein d'une famille aisée). La baisse du niveau de vie d'une partie de la population urbaine (diminution des revenus des fonctionnaires, perte d'un travail salarié, ralentissement des activités informelles) se répercute en premier lieu sur les dépenses éducatives destinées aux filles. Toutes ces pratiques ont remis en cause la progression de la scolarisation féminine et, dans certains pays, on peut observer une baisse des taux de féminité dans les différents degrés d'enseignement.

La décennie 1980 est marquée par la diversification des stratégies familiales d'éducation et une scission s'opère de plus en plus entre ceux qui ne peuvent pas scolariser leurs enfants et ceux qui s'engagent dans la course aux performances scolaires. Car malgré le chômage des diplômés, les classes moyennes considèrent encore l'école comme principal outil de la promotion sociale. Ce désir de réussite scolaire conjugué à la baisse drastique du niveau de vie des enseignants n'est pas, dans certains pays, sans conséquence. Les pratiques délictueuses se répandent (cours particuliers payants et plus ou moins obligatoires, achats du passage dans la classe supérieure, trafics divers pendant les examens...), au détriment de ceux qui ne possèdent ni l'argent nécessaire, ni les relations utiles à de tels investissements. Même si la corruption scolaire est encore marginale, on peut craindre que l'accentuation des mesures de rigueur économique (baisse des salaires des fonctionnaires) ne permettent plus aux enseignants d'exercer leur profession dans des conditions acceptables. La baisse des revenus et la dégradation des conditions de travail participent également de la dépréciation du statut d'enseignant. Or, en l'absence de matériel pédagogique, de moyens matériels réels, le corps enseignant demeure souvent la principale richesse des systèmes scolaires africains, assurant tant bien que mal la transmission des connaissances.

- Les économies africaines restent depuis la période coloniale à dominante d'économies de rente, la structure de l'emploi s'est peu modifiée depuis trente ans - même si certains emplois se sont africanisés-, et il y a donc peu d'emplois salariés privés qui sont des emplois qualifiés, même si ces débouchés qualifiés sont situés le plus souvent dans les agglomérations urbaines <sup>(6)</sup>. Par ailleurs, les PAS ont rompu le passage automatique école-fonction publique, et les systèmes d'enseignement non réformés continuent à produire leurs scolarisés et leurs déscolarisés. Les stratégies d'insertion dans le monde du travail se diversifient, et les itinéraires des jeunes sont plus complexes. Parvenu en fin de cursus scolaire, ou après avoir épuisé les multiples "prolongations" scolaires (redoublements, cours privés, enseignement par correspondance, cours de perfectionnement...), le jeune doit faire face à la nécessité de s'intégrer dans le monde du travail. Différentes trajectoires possibles s'offrent à lui : l'entrée en apprentissage, dans le secteur informel, comme "travailleur bénévole", ou plus rarement, l'obtention d'un emploi ou le départ à l'étranger.

Si l'apprentissage s'adressait autrefois essentiellement aux jeunes n'ayant pas ou peu fréquenté l'école, il attire dorénavant un nombre croissant de collégiens et lycéens. De fait, une concurrence entre les jeunes ex-scolarisés et ceux sans bagage scolaire s'instaure, bouleversant la hiérarchie des métiers (certains métiers bénéficiant de l'engouement des "diplômés" sont valorisés). L'augmentation des demandes d'entrée en apprentissage a entraîné une hausse importante des coûts de formation (les frais de formation étant le plus souvent utilisés par les artisans pour le renouvellement du capi-

tal). La durée de l'apprentissage tend à s'allonger (de trois à cinq ans, parfois jusqu'à huit ans), soit en raison du prix élevé des sorties, soit parce que les parents des apprentis ne peuvent pas se procurer le capital nécessaire à l'installation du jeune. L'apprentissage devient -lui aussi- de plus en plus un mode de garder des jeunes. Les jeunes sont en attente... On observe ainsi un phénomène de non-passage à l'âge adulte et de prolongement artificiel de l'adolescence, car du fait de la faiblesse des revenus des apprentis, ceux-ci demeurent dépendants de leur groupe familial.

A la sortie de l'apprentissage, les jeunes peuvent s'établir à leur compte. Mais d'autres entrées dans le secteur informel sont possibles par le biais de l'aide à un membre de la famille, ou de l'improvisation d'un petit métier (vente de fripes, réparation de vélos...). Les stratégies des familles sont -à cette étape aussi- essentielles ; elles participent au choix du jeune, à la constitution du capital de départ. Cependant, l'on se doit d'être prudent sur les capacités d'insertion économique du secteur informel. Souvent, l'activité informelle ne procure aux jeunes qu'un peu d'argent de poche et ne leur permet pas de s'autonomiser (accès au logement, au mariage) (7). Le passage dans le secteur informel est d'ailleurs souvent perçu comme provisoire, dans l'attente d'un travail salarié. Il assure cependant un statut social au jeune et participe ainsi au processus de socialisation.

Les jeunes les plus diplômés, quant à eux, ont développé ces dernières années des stratégies plus complexes pour réaliser leur insertion professionnelle. Lorsqu'ils ont épuisé, en vain, toutes leurs relations familiales en vue d'obtenir un emploi, ils se proposent comme "stagiaires", soit dans des firmes privées, soit dans différents ministères ou services publics (8). "Travailleurs bénévoles" à temps complet, ils occupent -en l'absence de tout statut officiel- des postes de travail non pourvus, du fait des difficultés financières des services publics ou des firmes privées (9). Ces périodes de bénévolat sont souvent longues et contraignantes, et les jeunes justifient cette pratique en ces termes : "partir tous les matins au travail, à la vue de tous", "s'occuper", "se perfectionner ou ne pas oublier les connaissances acquises", et enfin "se créer des réseaux de relations utiles à un futur engagement".

Mais certains diplômés issus de milieux défavorisés (urbains ou ruraux), ne pouvant rester à la charge de leur famille, préfèrent encore tenter leur chance dans les pays limitrophes ou en Europe. La solution migratoire est toujours perçue comme une échappatoire à l'absence de perspectives immédiates. Enfin, certains jeunes se regroupent en associations ou ONG en vue soit de monter une "affaire" en commun, soit de former un groupe de pression permettant d'exposer et de défendre leurs revendications.

Cette analyse, même brève, montre que l'on ne peut s'étonner que les itinéraires de vie quotidienne et les trajectoires de socialisation des jeunes citadins en Afrique soient traversés par les grands courants des dynamiques urbaines contemporaines. Ces dynamiques sont marquées par l'accélération et aussi l'exacerbation. Elles entraînent une perte des repères économiques et sociaux et aucune réussite n'est plus assurée. Dans ce contexte, les jeunes se trouvent face à une alternative contraignante, la perte de soi ou l'invention.

#### Notes

(1) *Marchés Tropicaux* n° 2314. Spécial ville de Conakry.

(2) SCHWARTZ Jacques, (1989) : "L'ajustement au quotidien", *Politique africaine*, n° 36, pp. 84-96.

(3) BURGUIERE A., KLAPISCH-ZUBER C., SEGALIN M., ZONABEND F. (sous la direction de) (1986) : "*Histoire de la famille*", Paris, Armand Colin (notamment contribution de J.-P. DOZON, pp.301-337).

(4) LANGE Marie-France, (1991) : "Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques", *Politique africaine*, n°43, pp. 105-121.

(5) LIVENAIS P., VAUGELADE J., (à paraître) : "*Education, changements démographiques et développement*", Paris, ORSTOM (notamment contributions de E. DELIRY, E. GERARD, M.-F. LANGE, M. PILON).

(6) ATANGANA-MEBARA J.-M., MARTIN J.-Y., TA NGOC C., (1984) : "*Education, emploi et salaire au Cameroun*", Paris, UNESCO/IIEP, 294 p.

(7) DIOP Daouda, (1991) : "Phénomène de la pauvreté (Dakar et banlieue)", Symposium national sur l'emploi, secteur informel/secteur refuge, Dakar, CGE/BIT, 44 p.

(8) LANGE Marie-France, (1991) : "*Cent cinquante ans de scolarisation au Togo. Bilan et perspectives*", Lomé, URD, Collection "Les dossiers de l'URD", 174 p.

(9) GERARD Etienne, (1992) : "*Les parcours des jeunes diplômés bamakois au chômage*", Paris, IEDES/ORSTOM (à paraître).

---

ACTES DU COLLOQUE



# JEUNES VILLE EMPLOI

QUEL AVENIR POUR LA JEUNESSE AFRICAINE ?

26 - 29 Octobre 1992, Paris

MINISTRE DE LA COOPERATION  
ET DU DEVELOPPEMENT

---